



Courrier N°1 Lettre de rentrée Septembre 2013

Chers parents, chers amis de l'école publique.

Nous espérons que vos enfants sont en pleine forme après ces vacances bien méritées et qu'ils rentrent avec une soif d'apprendre, de partager plein de projets avec leurs camarades et leurs enseignant(e) s.

Une équipe motivée les attend pour accomplir sa mission. Nous serons à votre écoute dans un respect mutuel.

Vous pouvez (et n'hésitez pas à le faire) rencontrer la maîtresse ou le maître de votre enfant (ou même le directeur) pour lui dire que ... tout va bien, que vous êtes contents, que telle activité a intéressé votre enfant, qu'il se plaît etc. N'en doutez plus, les enseignants acceptent des parents, les retours positifs qui alimentent leur souci de bien faire ainsi que leur motivation!

#### → COTISATION

Le conseil des maîtres du 2 septembre 2013 a décidé que la cotisation serait de 13 € pour un enfant 19 € pour deux enfants, 23 € pour trois enfants ou plus. (Enfants inscrits à l'école élémentaire)

Nous rappelons que cette cotisation est très importante pour la vie de notre école et qu'elle retourne, d'une manière ou d'une autre, à votre enfant.

Cette cotisation sert à couvrir :

- la cotisation à la coopérative scolaire (achats de livres pour la BCD, abonnements aux revues pour la jeunesse ...)
- achats divers pour l'école (CD, cartouches d'encre, reproductions de tableaux, écran ...)
- la cotisation aux Pupilles de l'Ecole Publique,
- les frais de timbres ou tombolas des différentes campagnes (jeunesse au plein air, Fédération des Œuvres Laïques ...)

Vous pouvez régler en espèces ou de préférence par chèque à l'ordre de « **L'avenir de Cournonterral** »

**N° de compte : CCP 1 108 78 R MONTPELLIER et de manière générale, tout ce que vous voudrez régler par chèque à l'école au cours de l'année aura ce même intitulé et ce même numéro de compte (les photos scolaires, les sorties, les classes transplantées etc.)**

→ PHOTO SCOLAIRE. Le photographe sera à l'école le 19 et 20 septembre.

#### → ASSURANCE SCOLAIRE INFORMATIONS

« Il importe de bien éclairer les familles sur l'intérêt de contracter une assurance scolaire qui couvre non seulement le risque de dommage **causé à l'élève (assurance individuelle)**, mais également le risque de dommage **causé par lui (responsabilité civile)** » (Note de service n°86-217 du 16/07/86-B.O.n°19)

L'assurance est obligatoire pour les sorties et voyages collectifs, les classes vertes, les classes de découverte, les classes de neige ... (B.O. n° 31 du 02/09/76)

Les parents désirant adhérer à la M.A.E. doivent remplir le bulletin d'adhésion fourni par l'enseignant et l'envoyer directement à la M.A.E. Si les parents ont déjà reçu un bon d'adhésion et souscrit un contrat à la M.A.E. ils fourniront un justificatif à l'école. **Il faut que l'attestation d'assurance arrive le plus rapidement possible** (avant fin septembre) auprès de l'enseignant(e) de votre enfant.

→ VISITE DE L'ECOLE. Pour les nouveaux parents qui le désirent et qui le peuvent, une visite de l'école Georges Bastide esplanade aura lieu le samedi 7 septembre à 10h.

→ VACANCES. **Toussaint** : du samedi 19 octobre au lundi 4 novembre

**Noël** : du samedi 21 décembre au lundi 6 janvier **Hiver** : du samedi 1 mars au lundi 17 mars

**Printemps** : du samedi 26 avril au lundi 12 mai **Été** : samedi 5 juillet

→ Pour le bon fonctionnement de chaque classe il est important que votre enfant arrive à l'heure, c'est-à-dire pas après 8h30 ni après 13h30 sinon il risque de voir le portillon fermé. On lui ouvrira mais ...

Il est important aussi que votre enfant sache s'il mange ou pas à la cantine surtout s'il est au CP ou CE1.

Bonne rentrée à toutes et tous.

L'équipe de l'Ecole G. Bastide.